



# Handicap - Trisomie<sub>21</sub>



« *H-T.21, au service des autres, plus la tâche est immense*

*grande est l'expérience, plus la tâche est noble grande est la célébrité »*

« *Si la tâche est immense, l'expérience l'est aussi. A nous d'inventer l'avenir* »

Monsieur SIONGO NSANGU Lambert  
91-93, Avenue Kabambare,  
Commune de Kinshasa /  
Kinshasa / RDCongo

H.E. Ban Ki-moon  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Kinshasa le 30 novembre 2016

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Handicap Trisomie 21 soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté de soutenir le Global Compact dans la promotion de ces principes, et allons faire une déclaration publique de cet engagement à nos parties prenantes et au public au sens large.

Nous nous engageons également auprès du Global Compact des Nations Unies à participer de la manière suivante : - le soutien et l'aide à l'insertion et la réinsertion dans la société par l'éducation et la rééducation des enfants et des adultes porteurs de Trisomie 21, en vue d'améliorer leur vie quotidienne ainsi que celle de leur famille

- Par la création et la gestion d'établissements ou de services spécialisés offrant une prise en charge adaptée aux actions psychologiques, sociales, thérapeutiques, médicales, paramédicales et éducatives.

Nous convenons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication d'une Communication sur l'Engagement (COE), décrivant les efforts de notre organisation pour soutenir la mise en œuvre des 10 principes et de s'engager auprès du Global Compact. Nous soutenons la responsabilité publique et la transparence, par conséquent nous nous engageons à publier nos progrès dans un délai de deux ans maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite tous les deux ans, en conformité avec les directives pour les Communications sur l'Engagement du Global Compact.

Meilleures salutations,

SIONGO NSANGU Lambert  
Président

---

*Siège social: 91-93, Avenue Kabambare, Commune de Kinshasa*  
*E-mail: handicaptrisomie21@yahoo.fr*  
*Telephone: 00 (243) 9 92 28 43 19 Kinshasa / 00 (243) 897615934*  
*République Démocratique du Congo*